

Questions orales

ront à élever le niveau de revenu des agriculteurs pour l'année désastreuse qui s'annonce en 1990.

L'argent est là. Notre contribution sera versée dès que les ententes nous liant à chacune des provinces seront définitives. L'affaire est loin d'être simple. Chaque province a ses problèmes. Je puis cependant assurer au député que l'argent sera versé à mesure que les ententes seront conclues.

• (1450)

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, le ministre sait que la participation fédérale même est insuffisante. Donc il faut plus d'argent, et tout de suite.

Les agriculteurs sont déjà aux champs. Ils font déjà leurs semailles dans le sud de la Saskatchewan, et même plus au nord jusqu'à Saskatoon.

Va-t-il maintenant falloir que les agriculteurs s'attendent à de nouveaux tiraillements fédéraux-provinciaux avant même de recevoir cette aide minimale? Pourquoi le ministre ne verse-t-il pas l'argent dont il dispose, quitte à continuer ensuite de se chamailler avec les provinces?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous avons jugé important au niveau fédéral de faire connaître notre disposition à aider l'agriculture à traverser les difficultés actuelles sous la forme d'un programme tout à fait général en cinq points.

Pour ce qui concerne l'adoption future d'un programme constituant un filet de secours global, les députés savent qu'un important travail de réexamen est en cours. Nous attendons d'ici la fin avril notre premier rapport du comité en question. Nous espérons que cela formera un point de départ qui nous permette d'adopter un nouveau programme constituant un filet de secours global.

Entre-temps, cet argent et les autres solutions que nous avons annoncées à la fin mars sont là. Nous désirons collaborer très étroitement avec les provinces, et c'est ce que nous faisons.

Je peux donner au député l'assurance que les pourparlers se poursuivent. J'ai rencontré le ministre de l'Agriculture de la province d'Alberta il y a quelques jours. Nous allons avoir des entretiens avec le Manitoba. Les pourparlers sont en cours avec l'Ontario. Je puis lui donner l'assurance que pour nous, c'est là une priorité tout à fait majeure. Nous voulons que les agriculteurs soient en possession de cet argent le plus tôt possible.

* * *

LE PROJET DE LOI C-21

M. Dave Worthy (Cariboo—Chilcotin): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Mes électeurs et les Canadiens se préoccupent de plus en plus du sort des bons programmes que nous avons promis dans le projet de loi C-21 et en particulier des nombreux programmes de formation et de recyclage dont la nécessité se fait nettement sentir dans tout le Canada.

La ministre pourrait-elle nous dire où en est ce projet de loi et quand, à son avis, nous pourrions tenir les promesses que nous avons faites à nos électeurs.

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, comme le député le sait, il y a plus d'un an que nous avons présenté cette importante mesure législative qui témoigne de l'importance que nous accordons au recyclage et à la formation de la main-d'oeuvre, qui figurent à notre programme depuis 1984.

Il y a beaucoup de choses que je voudrais pouvoir donner au député, à ses électeurs et aux électeurs de tous les députés. Il y a notamment 350 millions de dollars par année qui sont prêts à être dépensés pour la formation des bénéficiaires de l'assurance-chômage, une aide accrue pour les bénéficiaires de l'assistance sociale— que les députés urbains en particulier apprécieront certainement—des allocations plus considérables pour les gens qui reçoivent déjà une formation, une augmentation d'un tiers du budget de Développement des collectivités, un programme important pour le député de Terre-Neuve, 100 millions de dollars pour les travailleurs âgés et des fonds pour les programmes d'alternance travail-études et de formation des apprentis.